Emmanuel Redoutey
URBANISME & PROGRAMMATION

Saint-Louis de la Réunion

La Ville de Saint-Louis a fait le choix d'un double périmètre avec deux secteurs d'intervention opérationnels : le centre-ville de Saint-Louis, premier pôle urbain de la commune sur le plan commercial, historique et patrimonial, et le cœur du village de la Rivière, reconnu comme pôle secondaire, avec une identité propre forte dans la pente et à la limite de deux ravines.

Ce sont des centralités inégales selon les poids de population et les indicateurs socio-économiques mais très fortes dans la réalité vécue des habitants et le sentiment d'appartenance. Chacune présente une identité historique et culturelle qui contient les germes d'une attractivité à reconstruire pour l'habitat, les services et les commerces : un centre-ville actif et productif pour Saint-Louis mais aussi patrimonial (triangle religieux) et commercial (avec un enjeu de dynamisation nocturne) ; une polarité artisanale et culturelle, déjà dynamique, pour La Rivière.

Convention Action Cœur de ville

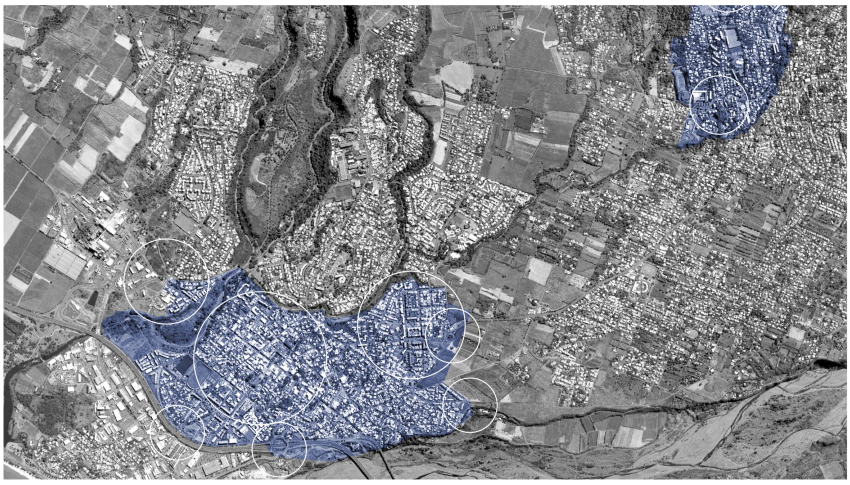

"Nouvelles centralités créoles au cœur du bassin Sud: faire de l'authenticité la source du renouveau et de la résilience des centralités de Saint Louis et La Rivière"

Commanditaire

Caisse des Dépôts - Banque des Territoires

Département Appui aux Territoires et Direction Régionale PACA

Mission d'ingénierie territoriale - Programme Action Cœur de Ville

2024

Lot 1

Financements et montage d'opérations

Prestation 1

Appui à la définition et à la mise à jour d'une stratégie de territoire

Missions

Formalisation d'un avenant à la convention Action Cœur de Ville 2

- Synthétiser les données existantes et consolider les orientations politiques et stratégiques
- Passer en revue les pistes d'actions et définir les leviers d'intervention prioritaires pour chacun des 6 axes sectoriels et thématiques de redynamisation
- Cartographier les intentions de projet à l'échelle de la Ville et déterminer le périmètre de l'ORT